



## 1. Vue synoptique de l'allocation

- **Objectif** : répondre aux nouveaux besoins urgents non couverts par d'autres financements et renforcer les acquis des interventions humanitaires dans les zones encore fragiles pour « sauver des vies ».
- **Clusters ciblés** : Abris et biens non alimentaires, Coordination et Gestion des Camps ; Education d'urgence ; Eau, Hygiène et Assainissement ; Santé/Nutrition ; Protection (Protection de l'enfance et Violences basées sur le Genre) ; Sécurité alimentaire/Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire.
- **Zones géographiques ciblées** : Les préfectures de la Basse Kotto, Mambéré-Kadei, Haut Mbomou, Nana-Mambéré, Ouham, Ouham-Pende, Mbomou et Ouaka. (cf carte ciblées p4)
- **Type de réponse** : multisectorielle et/ou intégrée fortement recommandée dans une même communauté.
- **Budget alloué** : 7 millions de dollars US
- **Date d'ouverture de l'appel** : 27/10/2017
- **Date de clôture de l'appel** : 03/11/2017

## 2. Contexte sécuritaire

### **La situation sécuritaire se dégrade continuellement et affecte considérablement l'espace humanitaire.**

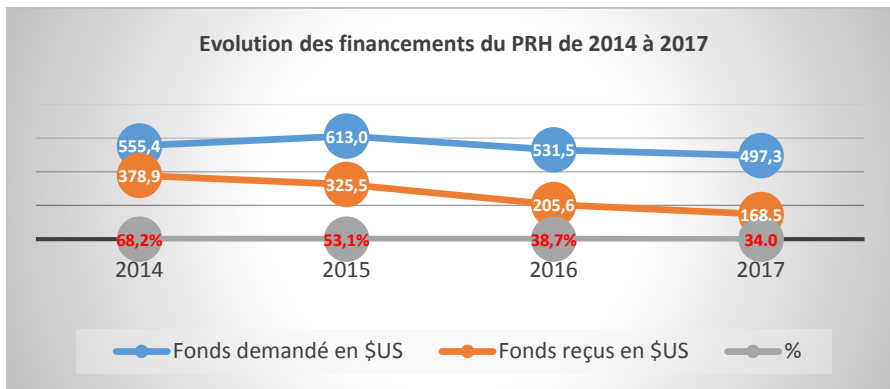
Depuis le début de l'année, la situation sécuritaire s'est fortement dégradée à travers le pays et les l'explosion des violences ont atteint des seuils d'intensité comparables à ceux de la fin de l'année 2013. Malgré les efforts de médiation, le pays sombre de plus en plus dans un cycle de violence indescriptible annihilant toute tentative de consolidation de la paix empêchant le retour des personnes déplacées. En effet, non seulement les tensions se sont renforcées dans les zones habituelles de conflits mais elles se sont étendues aussi dans les zones qui étaient relativement calmes du fait de la fragmentation des groupes armés à travers le pays et leur positionnement stratégique pour le contrôle des ressources et du territoire.

Les conflits armés ont négativement impacté l'espace humanitaire en empêchant d'une part, l'accès des travailleurs humanitaires aux populations vulnérables et d'autre part, les communautés affectées d'accéder à l'assistance dont elles avaient urgemment besoin. Les acteurs humanitaires n'ont pas été épargnés : les personnels ont été délibérément ciblés et atteint dans leur intégrité physique. Les bases, les biens et l'assistance ont été pillés et incendiés. Ces attaques ont contraint plusieurs organisations humanitaires à suspendre temporairement leurs activités dans différentes régions du pays ce qui a gravement affecté l'accès à l'assistance d'urgence pour les personnes nécessiteuses et aggravé leur vulnérabilité. Les entraves à la libre circulation des biens et des personnes se sont intensifiées avec l'augmentation des péages illégaux érigés sur les axes routiers. Ainsi, l'accès, la protection des civils et le respect de la neutralité des acteurs humanitaires restent parmi les défis majeurs de la communauté humanitaire en RCA depuis le début de l'année.

### **La réduction des financements humanitaires et le retard de la matérialisation des fonds de relèvement sur terrain affecte la réponse humanitaire et aggrave la vulnérabilité des communautés**

Le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) pour 2017 estime que plus de 2,4 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire sur une population totale de 4,6 millions soit un peu plus de 1 personne sur 2. La population déplacée est actuellement estimée à 600 250 personnes<sup>1</sup> dont presque 50% seraient des enfants. Les nombreux foyers de conflits et les exactions qui en résultent poussent des milliers de personnes à quitter leur foyer. Ainsi les besoins humanitaires urgents non couverts consécutivement au sous-financement des PRH depuis 2014 restent préoccupants.

<sup>1</sup> Commission Mouvement de Populations, septembre 2017



Dans ce contexte de sous-financement humanitaire devenu chronique, les fonds de relèvement, eux-aussi, tardent à se matérialiser sur le terrain. De nombreuses communautés qui avaient été appuyées par les fonds d'urgence reviennent à une précarité extrême faute d'interventions appropriées. Les enquêtes menées dans les zones concernées font ressortir des indicateurs socio-économiques alarmants pour la mortalité, l'accès à l'eau potable, au logement, aux soins de santé et à l'éducation. La production agricole et l'élevage ont été également fortement affectés par les violences cycliques. Aussi il est impératif de renforcer les acquis des interventions humanitaires dans ces zones fragiles pour éviter qu'elles ne replongent dans une situation catastrophique.

### 3. Stratégie de l'allocation

La présente allocation focalisera ses interventions sur les objectifs suivants :

- Répondre aux nouveaux besoins urgents non couverts par d'autres financements
- Renforcer les acquis des interventions humanitaires dans les zones encore fragiles

Cette réponse, basée sur la vulnérabilité des bénéficiaires, permettra de couvrir les gaps de financements en vue de répondre aux nouvelles urgences non couvertes, poursuivre les réponses en cours ou renforcer les acquis des interventions dans les zones fragiles.

#### 3.1. Stratégie de priorisation géographique et intersectorielle

La deuxième allocation est basée sur les informations et analyses du PRH 2017 révisé et les données actualisées du HNO en cours de finalisation. Des analyses intersectorielles ont été élaborées par les clusters pour faire ressortir les problématiques auxquelles il faudra répondre de façon multisectorielle ou intégrée de préférence, l'approche sectorielle étant une option qui serait approuvée au cas par cas et fortement justifiée par le coordonnateur du cluster. La perspective de la réponse sera basée sur la vulnérabilité des populations et non sur la typologie des bénéficiaires.

Les clusters prioritaires éligibles sont : Abris et biens non alimentaires, Coordination et Gestion des Camps ; Eau, Hygiène et Assainissement ; Education (d'urgence seulement) ; Protection (y compris les sous clusters : Protection de l'Enfance et Violences Basées sur le Genre) ; Santé/Nutrition ; Sécurité alimentaire/Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire.

Au niveau de la stratégie de réponse, il a été fortement recommandé de renforcer la réflexion sur la plus-value des interventions multisectorielles pour maximiser l'impact des financements. Aussi, les clusters qui auront adopté une approche intersectorielle dans leur stratégie de réponse seront fortement encouragés et leurs projets particulièrement recommandés aux financements de cette allocation.

Au cours de la première allocation standard 2017 et des réserves successives, il a été constaté et fortement apprécié que les clusters Santé et Nutrition, Sécurité alimentaire et Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire aient travaillé en synergie pour développer des stratégies de réponse commune. Cette approche a été poursuivie au cours du processus d'élaboration des stratégies sectorielle, notamment par les clusters Education/Protection (Protection de l'Enfance), Santé/Nutrition et EHA et EHA/CCCM.

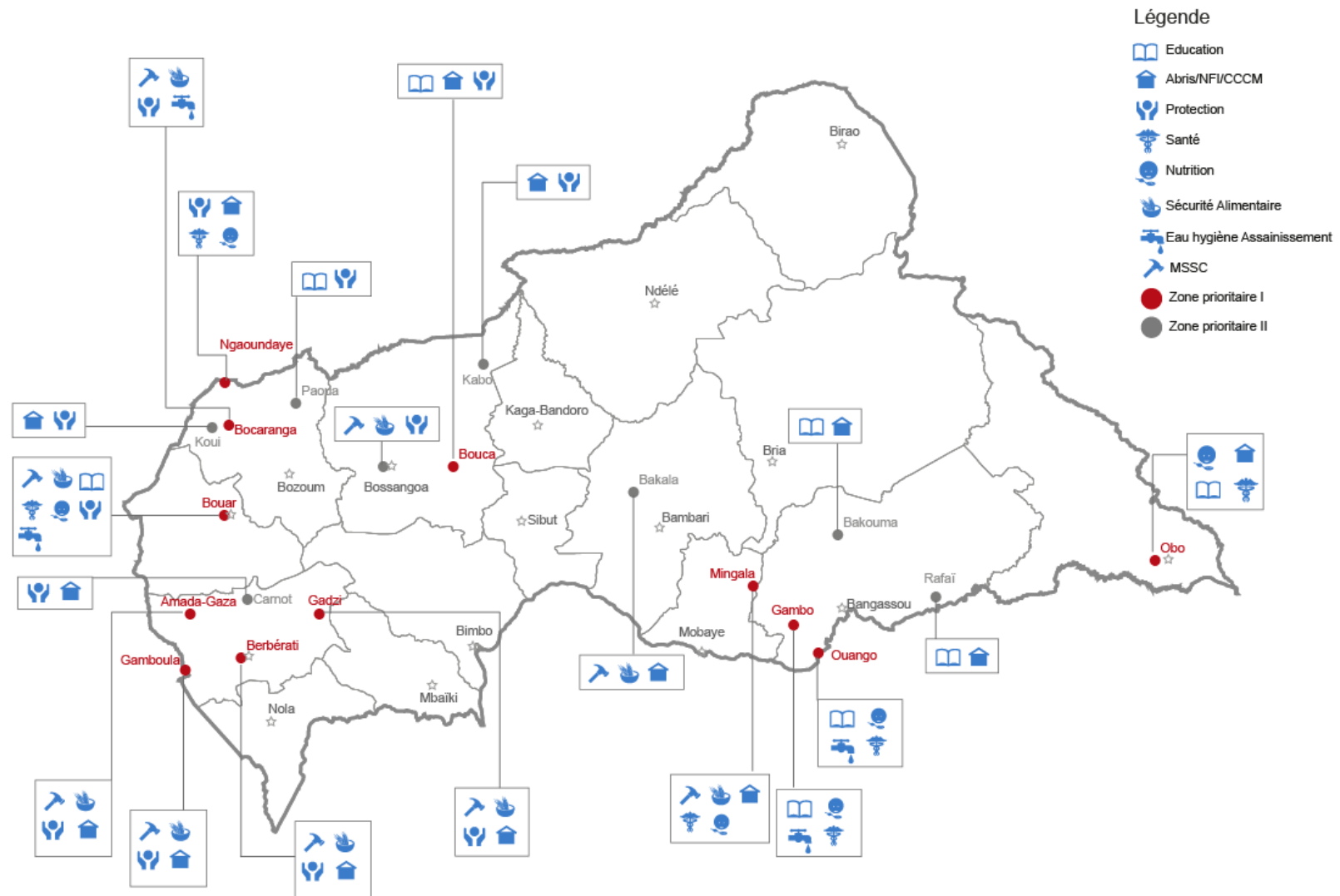
### 3.1.1. Processus de priorisation géographique et sectorielle

- a. **Priorisation sectorielle/intersectorielle** : en impliquant leurs Comités d’Orientation Stratégique (COS), les clusters ont défini au sein de leurs forums respectifs des stratégies sectorielles réalistes basées sur le PRH 2017 révisé, les besoins urgents récents non couverts et les besoins en lien avec le renforcement des acquis des interventions humanitaires antérieures. La prise en compte des financements alloués, notamment par le FH RCA, le CERF UFE et d’autres sources de financements est primordial pour rationaliser les fonds et maintenir l’équité de la réponse. La ville de Bangui ne sera pas priorisée.
- b. **Revue et consolidation par l’Unité conjointe des financements humanitaires (UFH RCA)** : L’UFH a analysé les stratégies de réponse soumises en tenant compte des avis de la Coordination de OCHA tant au niveau central que régional (Bouar, Bria, Bambari, Kaga-Bandoro). Par ailleurs, l’Unité a pris en considération les financements en cours, notamment par le FH RCA, le CERF UFE et d’autres sources de financements en vue de rationaliser les fonds et maintenir l’équité de la réponse. La ville de Bangui n’a pas été priorisée dans la mesure où beaucoup d’activités de relèvement sont en exécution et que visiblement le seul cluster Protection qui le priorise la place en 4ème position (il n’avait été demandé que deux priorités seulement)
- c. **Soumission/Approbation par le Comité consultatif (CC)** : par mail, le CC analysera et commentera la stratégie d’allocation proposée. Les commentaires seront pris en compte et la stratégie sera resoumise pour validation.

### 3.1.2. Synthèse de l’analyse des stratégies sectorielles

- a. Tout en gardant à l’esprit le montant global de cette allocation (\$7 millions) et la nécessité de renforcer les analyses et réponses intersectorielles (recommandation du CC du 2 octobre 2017), l’analyse intersectorielle et géographique des stratégies sectorielles soumises a permis d’identifier les zones prioritaires et les clusters concernés (cf carte ci-après).
- b. Il est recommandé que dans les zones géographiques identifiées comme prioritaires, les clusters identifiés travaillent en synergie pour éviter le ‘saupoudrage’ des financements et renforcer l’impact de la réponse dans les communautés bénéficiaires.
- c. Enfin, étant donné la dégradation du contexte sécuritaire et opérationnel, il est nécessaire de (i) bien analyser dans les propositions les risques et proposer des mesures de mitigation appropriées et (ii) de positionner de façon réaliste les bases opérationnelles en vue de rationaliser au mieux la mise en œuvre des activités des projets.
- d. Enfin, les distributions alimentaires aux déplacés internes et l’assistance aux réfugiés ne sont pas éligibles à cette allocation. Par contre, **le système de voucher est recommandé aux déplacés uniquement pour autant que les conditions sécuritaires et de la fonctionnalité des marchés soient remplies.**

## Priorités géographiques et sectorielles



## 4. Procédures et calendrier

### 4.1. Procédures

Le processus d'allocation se fera entièrement en ligne à travers le Grant Management System (GMS).

Cet appel à projet requiert dans un premier temps la soumission d'une note conceptuelle qui sera revue par un Comité de revue stratégique (CRS) en utilisant une grille de notation spécifique. Sur la base d'une présélection rigoureuse, une seule note conceptuelle par partenaire sera acceptée, en dehors de la soumission d'un projet multisectoriel (les conditions de soumission de ce dernier sont expliquées dans l'annexe 3). Par ailleurs, **un maximum de quatre notes conceptuelles, y compris les projets multisectoriels, sera présélectionné par clusters présentant une stratégie de réponse cohérente**. Les soumissionnaires peuvent consulter les différents clusters concernés pour avoir des conseils pratiques et technique nécessaires pour orienter leurs interventions.

Seuls les partenaires dont les notes conceptuelles sont présélectionnées à l'issue de la revue stratégique et ayant ensuite obtenu un « accord de principe de la Coordinateur humanitaire (CH) » seront invités à soumettre dans un deuxième temps une proposition de projet complète qui sera revue par un Comité de revue technique (CRT). Trois tours de révision technique et financière seront autorisés. Les projets qui n'atteignent pas le degré de qualité requis après trois tours ne seront pas financés.

La sélection des projets multisectoriels sera établie par un comité de revue stratégique intersectoriel. Chaque comité de revue stratégique donnera un avis - négatif ou positif sur son volet- et les volets qui auront été présélectionnés constitueront la charpente du projet. Ceci signifie qu'un projet multisectoriel pourra, à la fin de l'exercice, être sectoriel (1 seul secteur) ou multisectoriel (2 ou 3 clusters quelque peu équilibrés). De même la revue technique des projets multisectoriels sera faite par un comité de revue technique intersectoriel.

**Des lignes directrices technique et budgétaire actualisées ainsi qu'une version hors ligne du modèle de la note conceptuelle** sont en annexe. Il est important de les lire avec attention car ces critères seront pris en compte dans la sélection des projets. Le partenariat avec une ONG nationale est notamment encouragé.

**Le Manuel opérationnel du FH RCA** fournit des détails sur les mécanismes d'allocation du Fonds.

Il est disponible sur internet :

[https://docs.unocha.org/sites/dms/CAR/CAR%20FH\\_Manuel%20Op%C3%A9rationnel\\_Aout%202016.pdf](https://docs.unocha.org/sites/dms/CAR/CAR%20FH_Manuel%20Op%C3%A9rationnel_Aout%202016.pdf)

L'UFH organisera une formation sur le processus d'allocation et l'utilisation du GMS (préparation et soumission des notes conceptuelles) aux partenaires qui le désirent tous les mardi et vendredi entre 14h-16h pour les partenaires : inscription requise par email 24 heures à l'avance : [chfcar@un.org](mailto:chfcar@un.org)

### 4.2. Calendrier

**Un calendrier détaillé, spécifiant les responsabilités des différentes parties prenantes est intégré à la fin de cette note**. La collaboration de toutes les parties prenantes de cette allocation et le respect du calendrier sont essentiels à la bonne marche de ce processus.

## 5. Mécanisme de plaintes

**Les questions ou plaintes seront envoyées à l'adresse électronique [fhrcaplaintes@un.org](mailto:fhrcaplaintes@un.org)** et au Chef de bureau d'OCHA ([inganji@un.org](mailto:inganji@un.org)). Elles seront compilées, analysées et traitées en toute confidentialité par l'UCFH. Toutefois, si nécessaire, les plaintes seront soumises à la CH, qui prendra les décisions relatives aux mesures appropriées. La CH consultera l'UCFH et/ou l'équipe managériale d'OCHA pour la résolution de ces plaintes. S'il le juge nécessaire, il informera le CC sur les mesures qu'elle aura prises.

## 6. Contacts

Tous les mails en lien avec cette allocation devront passer à travers le mail [chfcar@un.org](mailto:chfcar@un.org)

### OCHA

Noms et prénoms	Fonctions	Mails	Téléphones
Salvator Bijojote	HAO/Responsable de l'UFH ai	salvator@un.org	+236 7017 7602
Benjamin Pelletan	Chargé du suivi-évaluation	pelletan@un.org	+236 7000 9629

### Contacts des clusters et co-facilitateurs

Clusters et Sous-clusters	Noms et prénom	Fonctions	Mails	Téléphones
<b>Education</b>	Gilberte Amari	Coordonnateur ai	gamari@unicef.org	7000 9725
	Claudio Alberti	IM	calberti@unicef.org	7007 5969
<b>EHA</b>	Jainil DIDARALY	Coordonnateur	washcluster.rca@gmail.com	7055 0218
	Francis NAKWAFIO	Co-facilitateur	eahcluster@cf.missions-acf.org	7004 5702
	Fiston Aruna	IM	faruna@unicef.org	7050 5761
<b>Protection</b>	Jacques AJARUVWA	Coordonnateur	ajaruvwa@unhcr.org	7055 2898
	Steve NDIKUMWENAYO	Co-facilitateur	steve.ndikumwenayo@nrc.no	7254 1145
<b>S/cluster PE</b>	Francesca CAZZATO	Coordonnatrice	fcazzato@unicef.org	7007 5572
<b>S/cluster VBG</b>	Maria Scicchitano	Coordonnatrice	Scicchitano@unfpa.org	7230 0534
<b>Sécurité alimentaire</b>	Guillaume Kahomboshi	Coordonnateur	guillaume.kahomboshi@wfp.org	7218 7521
	Oscar Gobbato	IM	Oscar.Gobbato@fao.org	7233 7014
<b>MSSC</b>	Natasha VANRIJN	Coordonnatrice	natasha.van-rijn@undp.org	7535 6529
	Stephane A Kouam Djoko	IM	Aymar.djoko-kouam@undp.org	72395573
<b>Santé</b>	Dr Antoinette S. Ilunga	Coordinateur ai	nsongailungaa@who.int	7218 7684
	Arsene B. ELIMU	Co-facilitateur	cofacilitateurclusternutrca@gmail.com	7546 9795
<b>Nutrition</b>	Yves NZIGNDO	Coordinateur	nzigndo@unicef.org	7000 9713
	Arsene B. ELIMU	Co-facilitateur	cofacilitateurclusternutrca@gmail.com	7546 9795
<b>Abris et NFI/CCCM</b>	Kenneth CHULLEY	Coordinateur	chulley@unhcr.org	7055 2830
	Katia Diperi	Co-chair CCCM	kdiperi@iom.int	7223 3869

### Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des acronymes

Annexe 2 : Calendrier détaillé du processus

Annexe 3 : Critères de sélection des notes conceptuelles et des partenaires

Annexe 4 : Prise en compte du genre

Annexe 5 : Intégration de la protection transversale

Annexe 6 : Lignes directrices budgétaires

Annexe 7 : Critères de sauvetage du CERF

Annexe 8 : Modèle de note conceptuelle hors ligne (*à titre d'exemple seulement*)

### Annexe 1 – Liste des acronymes

CC	:	Comité consultatif
CH	:	Coordinateur humanitaire
COS	:	Comités d'Orientation Stratégique
CRS	:	Comité de revue stratégique
CRT	:	Comité de revue technique
FH RCA	:	Fonds Humanitaire de la République centrafricaine
GMS	:	Grant Management System
ICC	:	Inter-Clusters Coordination
MPTF	:	Multi-Partners Trust Fund
MSSC	:	Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire
OCHA	:	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale (Nationale ou Internationale)
PRH	:	Plan de Réponse Humanitaire

PE : Protection de l'Enfance  
UCFH : Unité conjointe des financements humanitaires  
SA : Sécurité alimentaire  
VGB : Violences basées sur le Genre

## Annexe 2

### Calendrier détaillé du processus de la deuxième allocation standard 2017

CC : Comité Consultatif

CH : Coordinatrice Humanitaire

CRS : Comité de revue stratégique

CRT : Comité de revue technique

ICC : Comité Inter Cluster

UCFH : Unité Conjointe des Financements Humanitaires

Dates	Activités	Responsables
<b>1. Préparation de l'orientation stratégique de l'allocation</b>		
Du 18 sept au 07/10 02/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultations internes et élaboration des orientations stratégiques de la première allocation 2017</li> <li>Présentation des orientations stratégiques au CC</li> </ul>	OCHA, clusters et UCFH  UCFH UCFH
<b>2. Préparation et approbation des stratégies sectorielles</b>		
03/10 Du 06 au 15/10 16/10 18/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information des clusters sur le processus d'élaboration des stratégies sectorielles</li> <li>Elaboration des stratégies sectorielles au sein des clusters et des SAG sectoriels</li> <li>Soumission des stratégies sectorielles à l'UFH et dépouillement</li> <li>Partage des priorités géographiques et sectorielles avec la coordination OCHA (Bangui et S/bureau terrain)</li> <li>Echanges sur les stratégies sectorielles en ICC spéciale</li> </ul>	UCFH Clusters Clusters UCFH et ICC
<b>3. Préparation et approbation de la stratégie d'allocation</b>		
Du 16 au 20/10 21/10 24/10 25/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du draft de la Note conceptuelle de la stratégie de la première allocation 2017</li> <li>Partage du draft de la Note conceptuelle de la stratégie de la première allocation 2017 avec CC</li> <li>Réception des commentaires du CC pour validation des stratégies sectorielles</li> <li>Compilation des commentaires et finalisation de la Note conceptuelle de la stratégie de la première allocation 2017</li> </ul>	UCFH  UCFH et CC  UCFH, ICC UCFH
<b>4. Lancement officiel de l'allocation</b>		
27/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement officiel du processus de la première allocation 2017 : Dissémination de la documentation complète de l'allocation (Stratégie et annexes) aux partenaires</li> <li>Ouverture du GMS aux partenaires éligibles pour la soumission de leurs notes conceptuelles.</li> </ul> <p>✓ <i>Le FH n'est pas responsable des coordonnées obsolètes dans le GMS dont la mise à jour est de la responsabilité des partenaires.</i></p>	HC et UCFH  UCFH
<b>5. Préparation et soumission des notes conceptuelles par les partenaires dans le GMS</b>		
Continue  Du 27/10 au 03/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation des cliniques GMS tous les mardi et vendredi entre 14h-16h pour les partenaires (ONG, Agences, Cluster et Co-facilitateur) : inscription requise par email : <a href="mailto:chfcar@un.org">chfcar@un.org</a></li> <li>Préparation et soumission des notes conceptuelles en ligne dans GMS</li> </ul> <p>✓ <i>Seront acceptées uniquement les notes conceptuelles soumises en ligne et au plus tard le 03/11 à minuit (heure de Bangui). Il est fortement conseillé d'éviter de soumettre à la dernière minute.</i></p>	UCFH  Partenaires
<b>6. Revue stratégique des notes conceptuelles sectorielles et multisectorielle</b>		
Pendant la période de soumission de NC  Du 03 au 04/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualisation des outils de la revue stratégique (grille d'évaluation des notes conceptuelles et guide d'utilisation de la grille)</li> <li>Mise en place des CRS inclusif par cluster (Cluster, agences Nations Unies, ONG internationales et Nationales, UCFH)</li> <li>Planification des réunions des CRS et information des membres sur la revue stratégique</li> </ul>	UCFH  Cluster et UCFH  UCFH et clusters



04/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partage des notes conceptuelles avec les clusters qui les partagent à leur tour aux membres des comités. <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Les membres doivent <b>préalablement</b> (avant le comité de revue stratégique) lire et commenter les notes conceptuelles (narratif et budget) et s'assurent que les activités proposées correspondent à la stratégie d'allocation</i></li> </ul> </li> </ul>	UCFH et clusters
Du 04 au 06/11 Du 07 au 10/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture et préparation des commentaires par les membres des CRS</li> <li>Organisation des réunions des CRS (<i>notes conceptuelles sectorielles/intégrées</i>) : Revue stratégique et présélection des notes conceptuelles soumises : L'UCFH fournira les informations relatives à la performance du soumissionnaire. Le comité revoit chaque note conceptuelle et procède à la notation dans la grille prévue à cet effet et recommande un budget approprié, si nécessaire.</li> <li>Organisation des réunions des CRS (<i>notes conceptuelles multisectorielles</i>) : Revue stratégique et présélection des notes conceptuelles soumises : L'UCFH fournira les informations relatives à la performance du soumissionnaire. Le comité revoit chaque note conceptuelle et procède à la notation dans la grille prévue à cet effet et recommande un budget approprié, si nécessaire.</li> <li>Compilation des commentaires et recommandations des CRS par les coordinateurs des clusters</li> <li>Date limite de partage des commentaires et recommandations des CRS avec l'UCFH</li> </ul>	UCFH et Clusters  Clusters et CRS  Clusters  Clusters
11/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Le CLUSTER remplit les grilles de notations des notes conceptuelles de manière détaillées et prépare les minutes des réunions qu'il partage avec l'UCFH pour classement.</i></li> <li>✓ <i>Les recommandations doivent impérativement être étayées par une justification solide</i></li> <li>✓ <i>La sélection des notes conceptuelles multisectorielles sera établie par un comité de revue stratégique intersectoriel. Ce comité donnera un avis - négatif ou positif sur son volet - et les volets qui auront été présélectionnés constitueront la charpente du projet. Ceci signifie qu'un projet multisectoriel pourra, à la fin de l'exercice, être sectoriel (1 seul secteur) ou multisectoriel (2 ou 3 clusters quelque peu équilibrés).</i></li> </ul>	
<b>7. Préparation et tenue du Comité consultatif</b>		
Du 12 au 13/11 13/11 17/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compilation des commentaires des CRS sectoriels et multisectoriels</li> <li>Mapping des notes conceptuelles retenues</li> <li>Envoi de la documentation requise au CC</li> <li>Réunion du CC pour la revue des documents de fonds et l'émission des recommandations sur les notes conceptuelles pour recommandation au CH</li> </ul>	UCFH UCFH UCFH CH, CC et UCFH
<b>8. Approbation de principe des notes conceptuelles par la Coordinatrice Humanitaire</b>		
18/11 20/11  21/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compilation/finalisation des décisions et recommandation</li> <li>Approbation de principe par le CH de la liste des notes conceptuelles approuvées en principe</li> <li>Partage de la liste des notes conceptuelles approuvées en principe avec les clusters pour diffusion aux soumissionnaires. La liste mentionne le cluster, l'organisation soumissionnaire, le code du projet, le budget initial, le budget recommandé par le CRS ainsi que le budget approuvé par le CC.</li> <li>Notification des partenaires et invitation à soumettre la proposition complète de projet (narratif et budget) à travers le GMS</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Les nouveaux partenaires éligibles présélectionnés n'ayant pas encore reçu un financement du FH RCA sont insérés dans le système de gestion du PNUD</i></li> </ul>	UCFH CH  UCFH  UCFH
<b>9. Soumission des propositions complètes de projets dans le GMS</b>		
Du 22 au 27/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement des propositions de projets par les partenaires sur la base des notes conceptuelles approuvées en principe en prenant en compte les recommandations des CRS et du CC et les soumettent via GMS pour révision.</li> <li>✓ <i>Seront acceptées uniquement les notes conceptuelles soumises en ligne <b>au plus tard le 27/11 2017 à minuit (heure de Bangui)</b>. Il est fortement déconseillé de soumettre à la dernière minute.</i></li> <li>✓ <i>Organisation de cliniques GMS tous les mardis et vendredi 14h-16h pour appuyer les partenaires qui le désirent : inscription requise par email : <a href="mailto:chfcar@un.org">chfcar@un.org</a></i></li> </ul>	Partenaires
<b>10. Revue technique et financière, feedback des partenaires et finalisations des documents de projets dans le GMS</b>		

<p>Pendant la période de préparation des propositions de projet</p> <p>Du 28 au 02/11</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des CRT inclusif par cluster (Cluster, agences Nations Unies, ONG internationales et Nationales, UCFH)</li> <li>• Partage des conseils pratiques pour la revue technique des projets</li> <li>• Planification des réunions « physiques » des CRS et information des membres sur la revue technique</li> <li>• Partage des propositions de projet avec les clusters qui les partagent à leur tour aux membres des comités pour la préparation des comités de revue technique. <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Les membres doivent <b>préalablement</b> (avant le comité de revue stratégique) lire et commenter les projets (narratif et budget)</i></li> </ul> </li> <li>• Organisation des réunions des CRT (projets sectoriels/intégrés) : Revue technique des projets, émission et compilation des commentaires dans GMS par l'UCFH</li> <li>• Organisation des réunions des CRT (notes conceptuelles multisectorielles) : Revue technique des projets, émission et compilation des commentaires dans GMS par l'UCFH <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Après la RT de chaque projet, les membres s'entendent sur les commentaires à poster dans GMS et à envoyer au soumissionnaire.</i></li> </ul> </li> <li>• Un projet est analysé trois fois : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Révision technique 1 : Le Comité technique analyse le narratif et budget du projet et formule des commentaires pour améliorer la proposition. Le partenaire prend en compte ces commentaires et resoumet sa proposition de projet</li> <li>➢ Révision technique 2 : Le Comité revoit la proposition de projet amendée et émet, si nécessaire, des commentaires ou recommande au HC l'approbation finale. Le projet avec de nouveaux commentaires est renvoyé au partenaire qui prend en compte ces commentaires et resoumet sa proposition de projet</li> <li>➢ Révision technique finale : le Comité revoit l'intégration des commentaires et recommande au HC l'approbation finale ou l'annulation de l'approbation de principe</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Révision technique 1 des projets sectoriels</i></li> <li>✓ <i>Révision technique 1 des projets multisectoriels</i></li> <li>✓ <i>Au nom du CRT, l'UCFH compile les commentaires de chaque projet et les envoie aux soumissionnaires via GMS.</i></li> <li>✓ <i>Le partenaire doit répondre à tous les commentaires du CRT et resoumettre dans GMS le document de projet revu sous 3 jours ouvrables</i></li> <li>✓ <i>Chaque membre du CRT doit avoir ré-analysé le document revu sous 2 jours ouvrables</i></li> <li>✓ <i>Si à la troisième révision, le projet n'atteint pas la qualité requise, il sera rejeté. Le partenaire et le CH en seront informés</i></li> </ul> </li> </ul>	<p>UCFH, Clusters</p> <p>UCFH</p> <p>UCFH, Clusters</p> <p>UCFH</p> <p>UCFH, Clusters</p> <p>UCFH, Clusters</p> <p>UCFH, Clusters et partenaires</p>
<b>11. Approbation finale du HC et notification des partenaires</b>		
<p>A partir du 08/11 (indicatif)</p> <p>23/11</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation finale des propositions de projets finalisées lors de la revue technique par le CH (<i>priorisation sera faite en fonction des critères telles que la date de démarrage, la saisonnalité ou la continuité des activités, le cas échéant</i>).</li> <li>• A ce stade, l'UCFH contacte le partenaire pour décider de la date de début des activités et d'un éventuel préfinancement, s'il le désire</li> <li>• Préparation de la lettre d'allocation</li> <li>• Date limite pour la finalisation des RT des propositions de projets</li> </ul>	<p>CH</p> <p>UCFH</p> <p>UCFH</p> <p>UCFH et clusters</p>
<b>12. Processus d'établissement des contrats et décaissement des fonds</b>		
<p>2 jours (Indicatif)</p> <p>10 jours (Indicatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement des contrats (ONG, Agences UN) <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Signature de la lettre d'allocation et demande de transfert de fonds</li> <li>➢ Signature de contrat (<i>les partenaires peuvent demander d'ajuster légèrement la date de début du projet</i>)</li> </ul> </li> <li>• Déboursement des fonds (ONG) <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Notification de transfert de fonds</li> <li>➢ Finalisation de l'application des fonds dans le système de gestion du PNUD</li> <li>➢ Transmission du rapport financier FACE</li> <li>➢ Initiation premier décaissement et notification partenaire</li> </ul> </li> </ul>	<p>UCFH, Agences</p> <p>UCFH, partenaires</p> <p>ONG</p> <p>PNUD/MPTFO</p> <p>UCFH/PNUD</p> <p>Partenaires</p> <p>UCFH/PNUD</p>